

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD NONTRONNAIS

DELIBERATION N°CC-DEL- 2025-087

Nombre de membres : 42
En exercice : 42
Date de la convocation : 19/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 24 septembre, à 18h00, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PÉRIGORD NONTRONNAIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Nontron convocation légale, sous la présidence de M. Pascal MECHINEAU.

Étaient présents (32): HERMAN-BANCAUD Nadine, GOURDEAU Jean-Michel, GALLOU Sylvain, FOURNIER Jim, JARDRI Daniel, MARZAT Alain, GOURAUD Sylvie, DUVAL Pierre, LALISOU René, GEREAUD Fabien, PORTE Jean Pierre, PAGES Didier, COMBEAU Michel, BERNARD Francine, VIROULET Serge, ARLOT Michèle, MECHINEAU Pascal, ANDRIEUX Nathalie, MANGUY Jean, PASQUET Thierry, GAILLOT Christian, GARDILLOU René, TOUCHET Jean, CANTET DESEMERY Michelle, LACHAUD Maxime Alban, COUSSY Alain, DELAGE Jean-Marie, GOURINCHAT Patrice, CHAPEAU Gérard, CHATEAU Fabrice, DEBORD Danielle, PIALHOUX Laurent.

Étaient absents et avaient donné procuration (7) : PELISSON Claudine (procuration à Jean-Michel GOURDEAU), PAULHIAC Roselyne (procuration à Nadine HERMAN-BANCAUD), PEYRAZAT Pierre (procuration à Laurent PIALHOUX), BOUSSARIE Alain (procuration à Sylvie GOURAUD), VIROULET Pierrot (procuration à Alain MARZAT), NEVERS Juliette (procuration à Pascal MECHINEAU), JOUEN Pascal (procuration à Fabien GEREAUD).

Excusés (3): MOLLON Laurent, BRÉGEON Sylvain, AUPEIX Michèle.

Secrétaire de séance : Francine BERNARD

Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - Régie de l'eau de la Communauté de communes du Périgord nontronnais.

Il convient d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur les secteurs dont la gestion est assurée par la Régie de l'Eau de la communauté de communes du Périgord Nontronnais, prévu à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 complété par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services, au titre de l'exercice 2024.

Ce rapport a pour objectifs :

- de fournir au conseil communautaire et aux conseils municipaux les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité de gestion du service public de l'eau potable, ses évolutions et ses facteurs explicatifs ;
- d'assurer une plus grande transparence sur la gestion du service public vis-à-vis des usagers ;
- d'inciter de ce fait à une meilleure maîtrise des coûts de ce service.

Il comprend les parties suivantes :

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

- Caractéristiques techniques du service de l'eau potable ;
- Tarification et recettes du service ;
- Indicateurs de performance ;
- Financement des investissements ;
- Abandons de créances et versements à un fonds de solidarité.

Les éléments du rapport sont présentés en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission Eau du 08 juillet 2025,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- **ADOpte** le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable sur les secteurs dont la gestion est assurée par la Régie de l'Eau de la communauté de communes du Périgord Nontronnais.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Le vote donne le résultat suivant : VOTANTS : 39

Pour : 39 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Président,
Pascal MECHINEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PÉRIGORD
NONTRONNAIS

La secrétaire de séance,
Francine BERNARD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PÉRIGORD
NONTRONNAIS

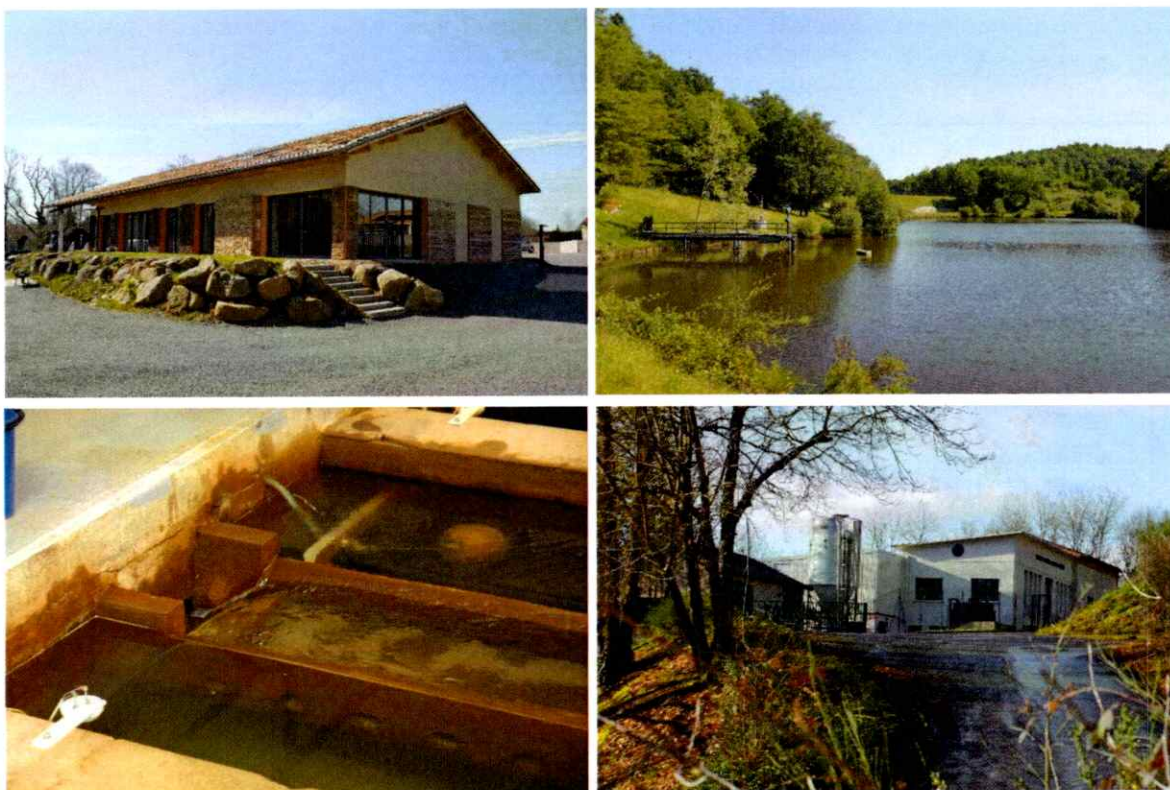
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication
Transmission à la Préfecture et publication le
Certifié conforme et exécutoire,
Le Président.

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

PRIX & QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE

Année 2024



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2024
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DL2025087BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La REGIE DE L'EAU DE LA REGION DE NONTRON regroupe les communes de ABJAT-SUR-BANDIAT, AUGIGNAC, BUSSEROLLES, BUSSIERE-BADIL, CHAMPNIERS-ET-REILHAC, CHAMPS-ROMAIN, ETOUARS, JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT, LE BOURDEIX, LUSSAS-ET-NONTRONNEAU, NONTRON, PIEGUT-PLUVIERS, SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE, SAINT-ESTEPHE, SAINT-FRONT-SUR-NIZONNE, SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE, SAINT-MARTIN-LE-PIN, SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE, SAVIGNAC-DE-NONTRON, SCEAU-SAINT-ANGEL, SOUDAT, TEYJAT et VARAIGNES.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Les contrats avec SAUR et SUEZ ENVIRONNEMENT pour les zones de desserte 1 et 2 ont pris fin le 31 Décembre 2020.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, le service est exploité par la Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP), O'PERIGORD NONTRONNAIS, pour la zone de desserte couverte par la Régie de l'Eau de la Région de Nontron.

La création de la SEMOP initie un modèle de coopération novateur et transparent pour la gestion du service de l'eau avec un actionnaire public, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (40 %), et un actionnaire privé, Saur (60 %).

Le délégataire est la société O'PERIGORD NONTRONNAIS en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} Janvier 2021. Il prend fin le 31 décembre 2032.

Les principaux avenants au contrat O'PERIGORD NONTRONNAIS sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société O'PERIGORD NONTRONNAIS sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients
Mise en service	Des branchements
Entretien	De l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	Des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques, matériel de télégestion et capteurs, matériel de traitement, matériel électromécanique

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	De la voirie, des canalisations, des captages, des clôtures, des forages, des ouvrages de traitement, des plantations, du génie civil
-----------------------	---

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087²BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

■ CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT

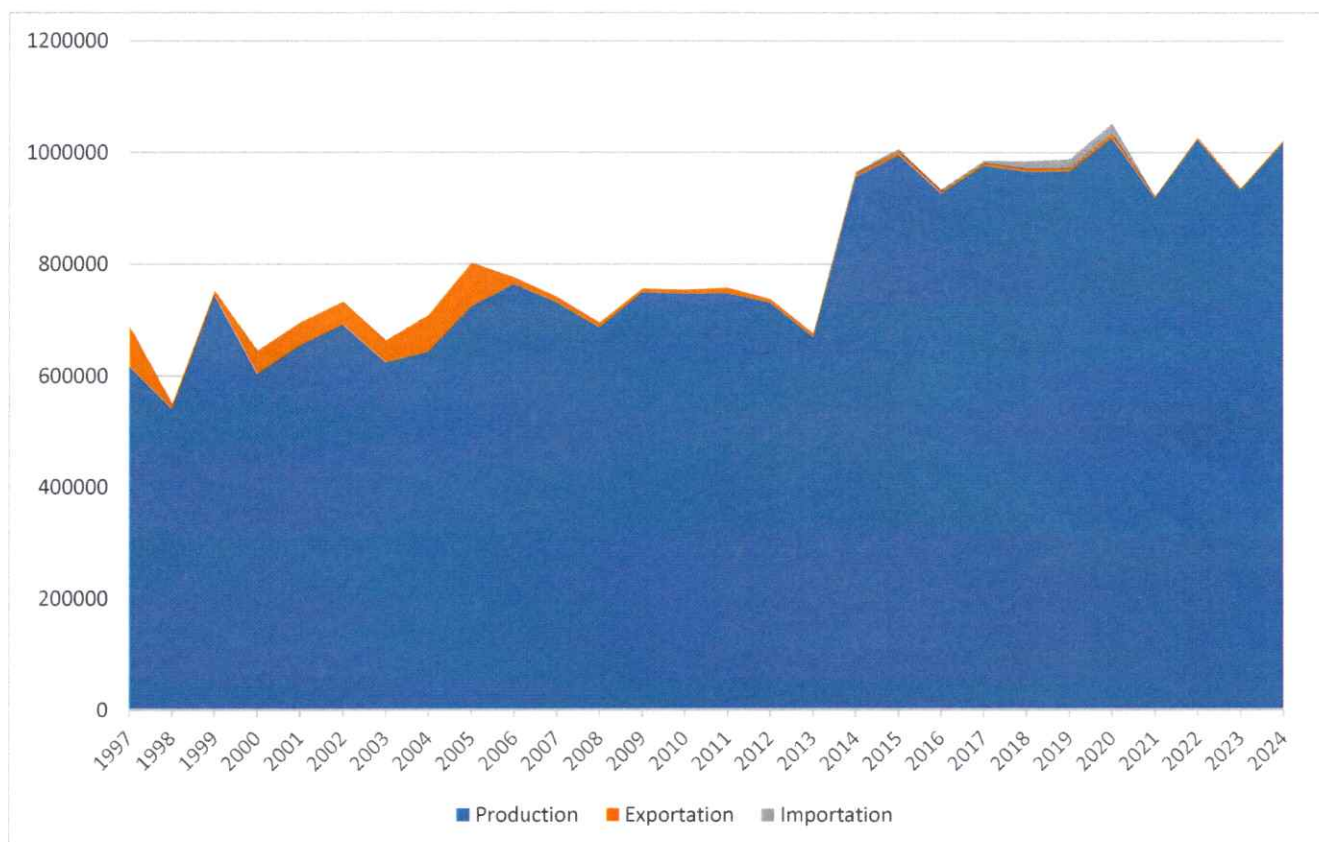
Convention	Cocontractant
d'Export	Syndicat Vienne Briance Gorre

■ RESSOURCES EN EAU

- *Volumes produits par point de prélèvement (valeur en année calendaire)*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Production 2021 [m³]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Production 2024 [m³]	Variat° 2023/2024
Forage de PATUREAU PIEGUT-PLUVIERS	25	22 419	20 859	12 749	18 163	+ 42.5 %
Prise en rivière de Moulin Pinard (la DOUE) LE BOURDEIX	250	597 701	624 635	567 122	648 296	+ 14.3 %
Source de Grosnay BUSSEROLLES	11	0	0	0	0	/
Source de Peyfreix SAINT-SAUD-LACOUSSIERE	13	20 160	15 385	16 903	24 472	+ 44.8 %
Source de La Bucherie SAINT-SAUD-LACOUSSIERE	10	9 436	14 424	11 926	7 161	- 40.0 %
Forage de PUYBARRONNEAU ST FRONT SUR NIZONNE	80	267 649	347 108	322 687	325 307	+ 0.8 %
DESSERTE 1 ET 2 : O'PERIGORD NONTRONNAIS	/	917 365	1 022 411	931 387	1 016 502	+ 9.1 %
Total des volumes produits [m³]		917 365	1 022 411	931 387	1 016 502	+ 9.1 %

- *Evolution des volumes d'eau potable produits et importés en m³*



AR Prefecture

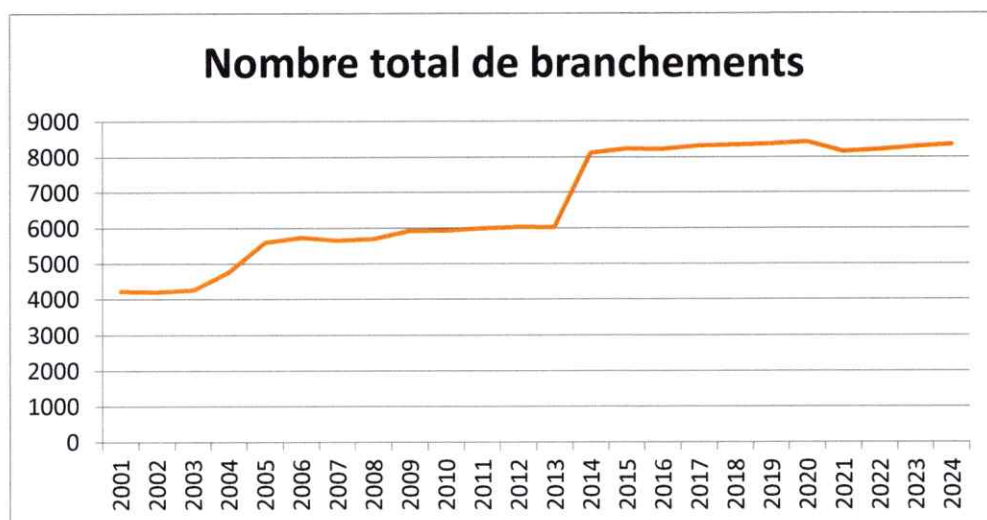
024-200071819-20250924-DEL2025087³BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025

■ NOMBRE DE BRANCHEMENTS & D'ABONNEMENTS

➤ BRANCHEMENTS

Branchements	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
Nombre de branchements desserte 1	6 191	/	/	/	/	/
Nombre de branchements desserte 2	2 218	/	/	/	/	/
Nombre de branchements desserte O'Périgord Nontronnais	/	8 146	8 192	8 276	8 341	/
Nombre total de branchements	8 409	8 146	8 192	8 276	8 341	+ 0.79 %

- Evolution du nombre total de branchement



- Répartition des branchements par commune

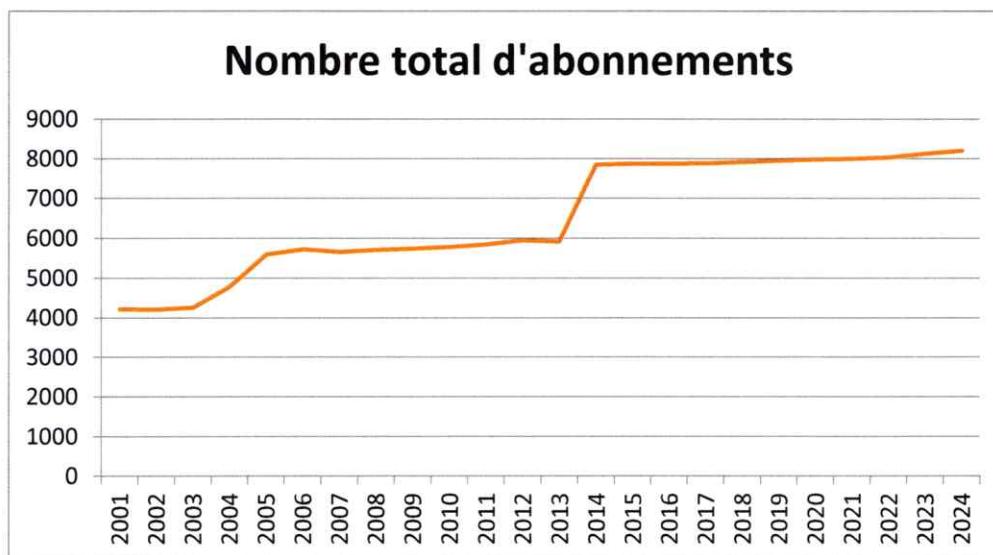
	2020	2021	2022	2023	2024	
ABJAT-SUR-BANDIAT	466	471	475	479	478	- 0.2 %
AUGIGNAC	459	461	465	472	472	0 %
BUSSEROLLES	406	402	401	403	407	+ 1.0 %
BUSSIÈRE-BADIL	284	285	289	297	292	- 1.7 %
CHAMPNIERS-ET-REILHAC	295	296	303	310	313	+ 1.0 %
CHAMPS-ROMAIN	226	224	227	231	228	- 1.3 %
ETOUARS	101	97	101	101	104	+ 3.0 %
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-ST-R.	507	512	511	514	521	+ 1.4 %
LE BOURDEIX	149	150	151	151	149	- 1.3 %
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU	194	195	194	195	198	+ 1.5 %
NONTRON	1995	1741	1745	1760	1784	+ 1.4 %
PIEGUT-PLUVIERS	891	899	909	912	920	+ 0.9 %
SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE	173	173	171	178	178	0 %
SAINT-ESTEPHE	365	371	379	386	392	+ 1.6 %
SAINT-FRONT-SUR-NIZONNE	85	86	85	85	86	+ 1.2 %
SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE	473	436	439	444	452	+ 1.8 %
SAINT-MARTIN-LE-PIN	171	176	176	177	178	+ 0.6 %
SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE	420	420	423	425	434	+ 2.1 %
SAVIGNAC-DE-NONTRON	119	119	119	119	119	0 %
SCEAU-SAINT-ANGEL	80	82	80	82	83	+ 1.2 %
SOU DAT	77	77	76	79	79	0 %
TEYJAT	194	192	191	197	197	0 %
VARAIGNES	279	281	282	279	277	- 0.7 %
Total des branchements	8 409	8 146	8 192	8 276	8 341	+ 0.79 %

➤ **ABONNEMENTS**

Abonnements	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	7 963	7 925	7 966	8 058	8 131	+ 0.9 %
Nombre d'abonnements non domestiques	5	58	58	58	58	0 %
Nombre total d'abonnements	7 968	7 983	8 024	8 116	8 189	+ 0.9 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

• *Evolution du nombre total d'abonnements*



• *Répartition des abonnés par commune*

	2020	2021	2022	2023	2024	Variation
ABJAT-SUR-BANDIAT	452	456	459	462	465	+ 0.6 %
AUGIGNAC	452	452	458	464	464	0 %
BUSSEROLLES	391	389	386	389	395	+ 1.5 %
BUSSIÈRE-BADIL	276	275	280	288	282	- 2.1 %
CHAMPNIERS-ET-REILHAC	290	290	297	304	307	+ 1.0 %
CHAMPS-ROMAIN	224	224	227	231	228	- 1.3 %
ETOUARS	99	94	98	98	101	+ 3.1 %
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-ST-R.	501	503	498	504	512	+ 1.6 %
LE BOURDEIX	146	146	147	147	145	- 1.4 %
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU	190	191	190	192	195	+ 1.6 %
NONTRON	1737	1738	1742	1757	1782	+ 1.4 %
PIEGUT-PLUVIERS	873	879	889	894	903	+ 1.0 %
SAINT-BARTHELEMY-DE-BUSSIÈRE	167	165	164	171	171	0 %
SAINT-ESTEPHE	355	359	367	374	380	+ 2.2 %
SAINT-FRONT-SUR-NIZONNE	83	84	83	84	85	+ 1.2 %
SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE	431	433	435	440	448	+ 1.8 %
SAINT-MARTIN-LE-PIN	168	173	173	174	175	+ 0.6 %
SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE	407	407	410	412	419	+ 1.7 %
SAVIGNAC-DE-NONTRON	118	118	118	118	118	0 %
SCEAU-SAINT-ANGEL	79	81	79	81	82	+ 1.2 %
SOUDAT	73	73	71	75	76	+ 1.3 %
TEYJAT	190	187	186	193	192	- 0.5 %
VARAIGNES	266	266	267	264	264	0 %
Total des abonnés	7968	7983	8 024	8 116	8 189	+ 0.9 %

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087⁵BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

- ZONES DE DESSERTE 1 et 2 : O'PERIGORD NONTRONNAIS

Les volumes présentés ci-dessous sont extrapolés sur la période de relève de 2024 et ramenés à 365 jours pour répondre aux exigences du décret.

Volumes [m³]	2021	2022	2023	2024	Variation%
Volume produit	917 364	1 022 411	931 388	1 016 502	+ 9.1 %
Volume importé	201	106	107	0	- 100 %
Volume exporté	3 405	4 102	3 739	4 928	+ 31.8%
Volume mis en distribution	914 160	1 018 415	927 756	1 011 574	+ 9.0 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	630 137	733 051	683 698	687 393	+ 0.5 %
Volume total vendu aux abonnés	630 137	733 051	683 698	687 393	+ 0.5 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : **84 m³ par an**.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2022 [m³]	Exporté en 2023 [m³]	Exporté en 2024 [m³]	Variation%
MIALLET	4 102	3 739	4 928	+ 31.8 %
Volume total exporté	4 102	3 739	4 928	+ 31.8 %

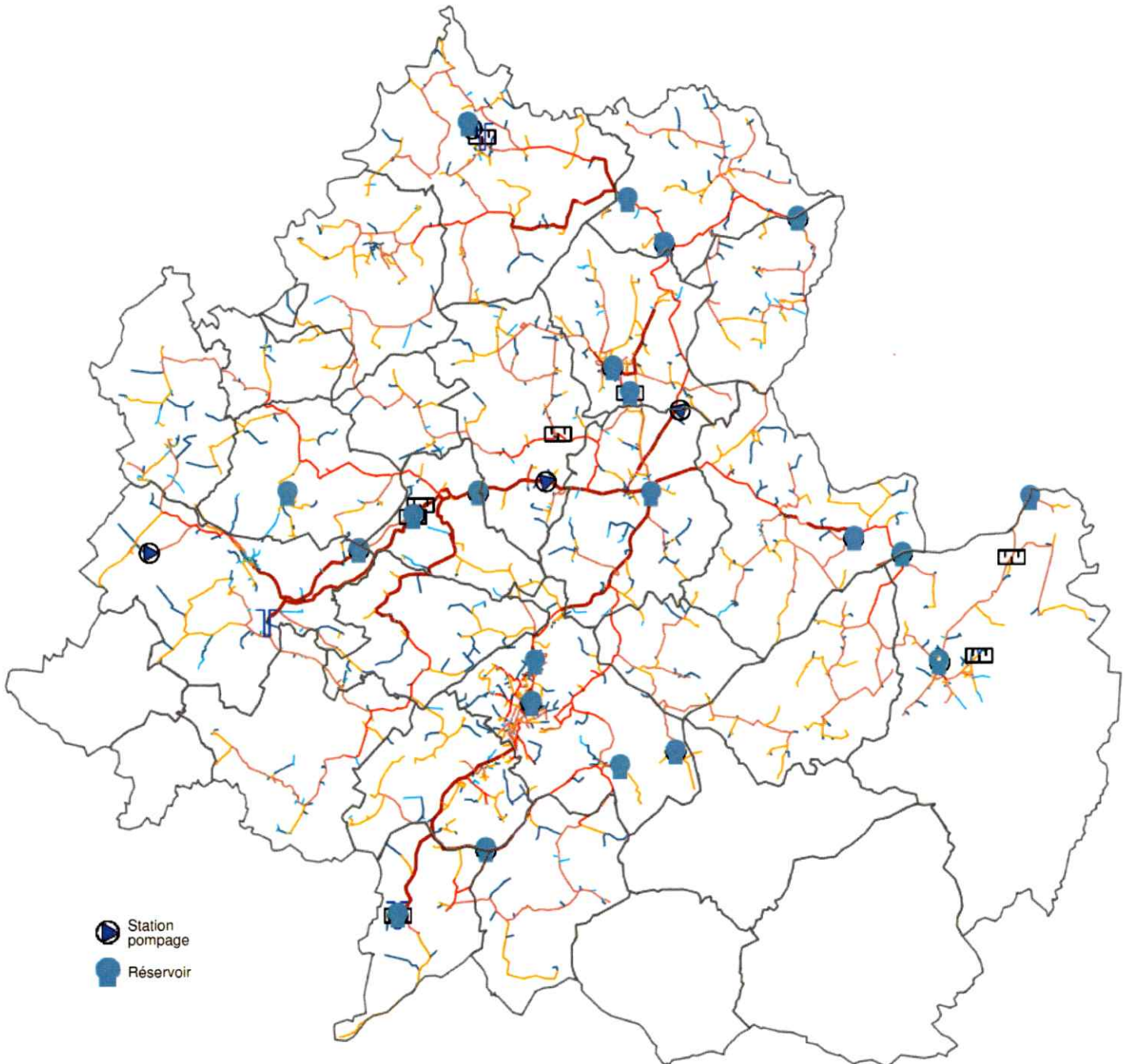
AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025

■ LONGUEUR DU RESEAU

Avant 2021, la somme du linéaire des zones 1 et 2, respectivement gérées par SAUR et SUEZ, a été réalisée pour comparer avec la donnée de O'Périgord Nontronnais sur l'année 2024.

Zone de desserte 1 et 2 : O'Périgord Nontronnais	2020	2021	2022	2023	2024	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	721,5	721,7	719,16	717,83	718,97	+ 0.2 %



-  Station pompage
-  Réservoir

Carte 1 - réseau AEP 2024

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
09/12/2008	Tarif de la part syndicale pour l'année 2009.
10/12/2009	Tarif de la part syndicale pour l'année 2010.
06/12/2010	Tarif de la part syndicale pour l'année 2011.
29/11/2011	Tarif de la part syndicale pour l'année 2012.
27/11/2012	Tarif de la part syndicale pour l'année 2013.
10/12/2013	Tarif de la part syndicale pour l'année 2014.
27/12/2014	Tarif de la part syndicale pour l'année 2015.
26/11/2015	Tarif de la part syndicale pour l'année 2016.
27/10/2016	Tarif de la part syndicale pour l'année 2017.
29/09/2017	Tarif de la part syndicale pour l'année 2018.
05/07/2018	Tarif de la part syndicale pour l'année 2019.
07/11/2019	Tarif de la part syndicale pour l'année 2020.
03/12/2020	Tarif de la part syndicale pour l'année 2021.
10/11/2021	Tarif de la part syndicale pour l'année 2022.
08/12/2022	Tarif de la part syndicale pour l'année 2023.
07/12/2023	Tarif de la part syndicale pour l'année 2024.
07/11/2024	Tarif de la part syndicale pour l'année 2025.

Les tarifs concernant la part de la société O'PERIGORD NONTRONNAIS sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

■ FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Au 1er janvier 2024:

L'exploitant ne perçoit pas de frais d'accès au service.

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087⁸BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

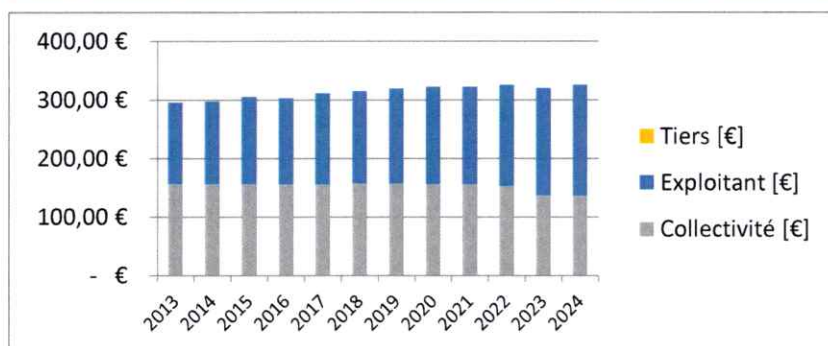
■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

• Zone de desserte 1 : O'PERIGORD NONTRONNAIS

Avant 2021, la zone de desserte 1 était gérée par SAUR.

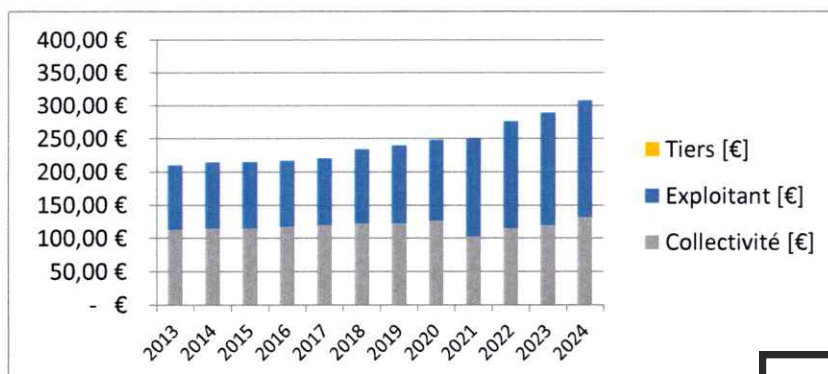
Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2013	139.75	155.76	0.00	295.51
2014	141.53	155.76	0.00	297.29
2015	149.53	155.76	0.00	298.09
2016	148.85	154.52	0.00	303.37
2017	156.86	154.52	0.00	311.38
2018	158.58	156.52	0.00	313.20
2019	163.21	156.52	0.00	319.73
2020	167.23	155.08	0.00	322.31
2021	167.90	154.41	0.00	322.31
2022	173.86	151.73	0.00	325.59
2023	183.63	136.22	0.00	319.85
2024	190.44	135.40	0.00	325.84



• Zone de desserte 2 : O'PERIGORD NONTRONNAIS

Avant 2021, la zone de desserte 2 était gérée par SUEZ.

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2013	97.63	112.40	0.00	210.03
2014	99.82	114.40	0.00	214.22
2015	100.55	114.40	0.00	214.95
2016	100.28	116.69	0.00	216.97
2017	101.29	119.02	0.00	219.45
2018	112.58	121.38	0.00	233.96
2019	118.69	121.39	0.00	240.08
2020	121.63	126.17	0.00	247.80
2021	147.50	102.20	0.00	249.70
2022	161.43	114.58	0.00	276.01
2023	170.51	118.61	0.00	289.12
2024	176.83	130.83	0.00	307.66



AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025



■ LE PRIX DE L'EAU

Avant 2021, la zone de desserte 1 était gérée par SAUR.

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	59.54	62.89	65.22	+ 3.7 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 500 m ³)	0.9527	1.0062	1.0435	+ 3.7 %
	N° 2 (501 à 1 000 m ³)	0.9527	1.0062	1.0435	+ 3.7 %
	N° 3 (au-delà de 1 000 m ³)	0.9527	1.0062	1.0435	+ 3.7 %
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	64.50	59.11	59.07	- 0.07 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 500 m ³)	0.7269	0.6426	0.6361	- 1.0 %
	N° 2 (501 à 1 000 m ³)	0.7269	0.6426	0.6361	- 1.0 %
	N° 3 (au-delà de 1 000 m ³)	0.7269	0.6426	0.6361	- 1.0 %
Redevances et taxes					
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0.1107	0.15	0.15	0 %
	Redevance de pollution domestique	0.330	0.330	0.330	0 %
	TVA	5.5%	5.5%	5.5%	0 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation
Exploitant	173.86	183.63	190.44	
Collectivité	151.73	136.22	135.40	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	13.28	18.00	18.00	
Redevance de pollution domestique	39.6	39.60	39.60	
TVA	20.82	20.76	21.10	
Total [€ TTC]	399.29	398.21	404.54	+ 1.6 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3.37 €TTC/m³



■ LE PRIX DE L'EAU POUR NONTRON ET SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE (URBAIN)

Avant 2021, la zone de desserte 2 était gérée par SUEZ.

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	59.54	62.89	65.22	+ 3.7 %
Part variable [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)					
	N° 1 (0 à 50 m ³)	0.8491	0.8968	0.9301	+ 3.7 %
	N° 2 (51 à 200 m ³)	0.8491	0.8968	0.9301	+ 3.7 %
	N° 3 (au-delà de 200 m ³)	0.8491	0.8968	0.9301	+ 3.7 %
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	47.92	50.15	54.50	+ 8.7 %
Part variable [€ HT/m ³]					
	N° 1 (0 à 50 m ³)	0.5555	0.5705	0.6361	+ 11.5 %
	N° 2 (51 à 200 m ³)	0.5555	0.5705	0.6361	+ 11.5 %
	N° 3 (au-delà de 200 m ³)	0.5984	0.5705	0.6361	+ 11.5 %
Redevances et taxes					
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0.1107	0.15	0.15	0 %
	Redevance de pollution domestique	0.330	0.330	0.330	0 %
	TVA	5.5 %	5.5 %	5.5 %	0 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation
Exploitant	161.43	170.51	176.83	
Collectivité	114.58	118.61	130.83	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	13.28	18.00	18.00	
Redevance de pollution domestique	39.60	39.60	39.60	
TVA	18.09	19.07	20,10	
Total [€ TTC]	346.98	365.79	385.36	+ 5.3 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3.21 €TTC/m³

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

ZONE DE DESSERTE 1 et 2 : O'PERIGORD NONTRONNAIS

Avant 2021, la zone de desserte 1 était gérée par SAUR et la zone de desserte 2 par SUEZ.

	2021		2022		2023		2024	
	O'PERIGORD		O'PERIGORD		O'PERIGORD		O'PERIGORD	
	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Recettes vente d'eau domestique	724 298 €	220 314 €	707 299 €	202 328 €	664 522 €	221 948 €	647 401 €	235 920 €
Dont abonnements	416 376 €	81 725 €	403 094 €	92 884 €	373 228 €	97 168 €	375 645 €	107 797 €
Recettes de volume exporté	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

	2021	2022	2023	2024	
Cumul Desserte 1 + 2	944 612 €	909 627 €	886 470 €	883 321 €	- 0.4 %

- Recettes de l'exploitant

ZONE DE DESSERTE 1 et 2 : O'PERIGORD NONTRONNAIS

Avant 2021, la zone de desserte 1 était gérée par SAUR et la zone de desserte 2 par SUEZ.

	2021	2022	2023	2024
	O'PERIGORD	O'PERIGORD	O'PERIGORD	O'PERIGORD
Recettes vente d'eau domestique	670 679 €	561 821 €	650 120 €	633 068 €
Abonnements	466 453 €	487 513 €	518 875 €	543 692 €
Dont abonnement	/	/	/	/
Recettes de volume exporté	/	/	/	/

Total recettes de vente d'eau	1 137 132 €	1 049 334 €	1 168 995 €	1 176 760 €	+ 0.7 %
-------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	---------

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau Forage de Fontaine du Canal

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
→	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Forage de La Parenthie

→	80 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

Forage de Patureau

→	80 %	études environnementales et hydrogéologiques en cours
---	------	---

Prise en rivière de La Parenthie ou Le Trieux

→	80 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

Prise en rivière de Moulin Pinard (la DOUE)

→	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

Source de La Bucherie

→	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

Source de Patureau

→	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

Source de Peyfreix Le PIC

→	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

Sources de l'étang

→	60 %	arrêté préfectoral
---	------	--------------------

Forage de Puybarronneau

→	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	---

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

78 %

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
Reçu le 30/09/2025
Publié le 30/09/2025

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

• ZONE DE DESSERTE 1 et 2 : O'PERIGORD NONTRONNAIS

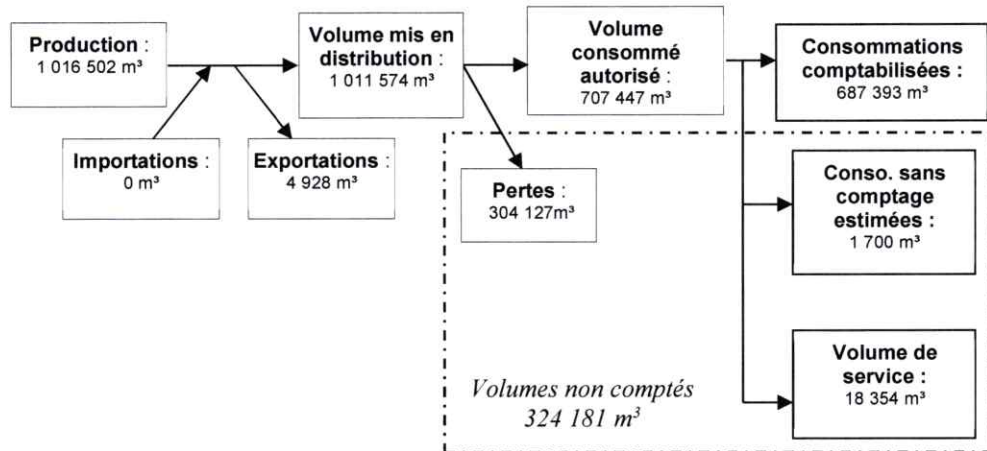
Libellé	Valeur
PARTIE A	
Plan du réseau	15
Existence d'un plan du réseau d'eau potable au 31/12	OUI
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau d'eau potable	OUI
Total Partie A :	15
PARTIE B	
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	10
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	OUI
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eau potable à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	OUI
Informations structurelles	15
Linéaire de réseau eau potable avec diamètre / matériau renseigné au 31/12	718,564
Linéaire de réseau eau potable au 31/12	718,965
Connaissance de l'âge des canalisations	15
Linéaire de réseau eau potable avec âge renseigné au 31/12	718,643
Linéaire de réseau eau potable au 31/12	718,965
Total Partie B :	30
PARTIE C	
Localisation des ouvrages annexes	10
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eau potable	OUI
Existence inventaires des pompes et équipements électromécaniques	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	OUI
Localisation des branchements	10
Localisation des branchements du réseau d'eau potable	OUI
Document avec caractéristiques du ou des compteurs d'eau de chaque branchement	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau	OUI
Secteurs où sont réalisées les recherches de perte d'eau	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau	OUI
Localisation et identification des interventions	10
Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eau potable	OUI
Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10
Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable	OUI
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations en eau potable	OUI
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux.	OUI
Total Partie C :	75
VALEUR DE L'INDICE	120

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025

■ PERFORMANCE DU RESEAU DE DESSERTE 1 ET 2

O'PERIGORD NONTRONNAIS



- rendement du réseau de distribution =

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Rendement du réseau de distribution	SAUR	79.50%	78.65%	73.36%	/	/	/	/
	SUEZ	69.56%	70.6%	70.6%	/	/	/	/
	O'PERIGORD	/	/	/	74.06%	70.66%	75.95%	70.08%

- indice des volumes non comptés =

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	SAUR	0.61	0.61	0.83	/	/	/	/
	SUEZ	4.38	4.47	3.14	/	/	/	/
	O'PERIGORD	/	/	/	1.07	1.09	0.93	1.24

- indice linéaire de perte en réseau =

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de perte en réseau [m³/km/j]	SAUR	0.56	0.57	0.79	/	/	/	/
	SUEZ	4.06	4.15	2.87	/	/	/	/
	O'PERIGORD	/	/	/	1.01	1.01	0.85	1.16

Catégorie de réseau	Rural	Semi rural	Urbain
ILP Très bon	< 1.5	< 3	< 7
ILP Satisfaisant	< 2.5	< 5	< 10
ILP Médiocre	2.5 < ILP < 4	5 < ILP < 8	10 < ILP < 15
ILP Mauvais	>4	>8	>15

■ RENOUELEMENT DES RESEAUX

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire des canalisations renouvelées [km]	SAUR	7.660	1.948	6.717	/	/	/	/
	SUEZ	3.095	0.390	0.868	/	/	/	/
	O'PERIGORD	/	/	/	5.041	14.704	8.710	3.582

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet	Montant de travaux
ZONE DE DESSERTE 1 ET 2	636 693,15 €

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchement Plomb Dessertes 1 & 2	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de branchement en plomb changés dans l'année	0	0	0	3	3	0	0
Nombre de branchement en plomb restants (en fin d'année)	49	49	49	46	43	43	43
% de branchement en plomb restant/ nombre total de branchement	0.61%	0.61%	0.61%	0.56%	0.52%	0.52%	0.52%

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
En cours de la dette au 31 décembre	2 265 362.94€	2 651 634.18€	2 724 246.31 €	2 522 966.50 €	4 313 819.90 €	4 048 944.55 €	3 818 297.53 €
Remboursements au cours de l'exercice	416 073.85€	389 308.28€	333 626.55 €	260 917.96 €	254 358.53 €	354 569.78 €	354 084.22 €
dont en intérêts	87 291.38€	74 348.77€	108 157.06 €	60 504.16 €	55 211.93 €	89 694.44 €	87 078.24 €
dont en capital	325 782.47€	314 959.51€	225 469.49 €	200 413.80 €	199 146.60 €	264 875.34 €	269 005.98 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant de la dotation aux amortissements	545 048.03 €	497 111.15 €	455 713.66 €	557 673.01 €	689 331.72 €	653 334.56 €	659 963.47 €

AR Prefecture

024-200071819-20250924-DEL2025087BIS-DE
 Reçu le 30/09/2025
 Publié le 30/09/2025